

Article 9 du C.Civil

Par **Sophiie**, le **12/12/2005** à **18:16**

Bonjour à tous,

J'ai un commentaire à faire sur cet article.

Tout d'abord,j'aimerais avoir des indications quant à la marche à suivre pour un commentaire d'un article

Car je sais faire un commentaire d'arrêt,mais je ne vois pas comment faire pour un article...

De plus,j'aimerais avoir si c'est possible,quelques idées qui pourront me permettre de procéder à la problématique

Merci d'avance

Sophie

Par **Yann**, le **12/12/2005** à **18:27**

La méthodologie est exactement la même que pour un commentaire d'arrêt.

Par exemple : <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=1937>

L'article 9 est sur le droit à la vie privée, donc si tu veux quelques idées sur le sujet, tu peux dire que c'est un droit fondamental, inhérent à la personne humaine. Qu'en tant que liberté c'est au juge judiciaire qu'il revient d'intervenir. Que c'est un droit tellement important qu'une procédure de référé est prévue, etc...

Par **Sophiie**, le **15/12/2005** à **19:17**

Alors voici mon plan (la prof nous a dit de faire théorie et pratique)

I] L'énoncé du principe

(la qualité de la personne etc)

(la notion de vie privée,les atteintes à la vie privée)

II] La mise en oeuvre des sanctions

(moyen efficace;allocation de D&I,les sanctions etc.)

(notion d'intimité de la vie privée...)

;)

Je mets ça de façon partielle bien entendue Image not found or type unknown

Par contre, j'ai un gros soucis, je n'ai pas de problématique, je sais que ne pas avoir de problématique et avoir un plan c'est tout à fait bizarre, mais là je n'arrive pas à en trouver une

qui découlerait de mon plan, pourtant il ne m'a pas l'air trop trop nul Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **16/12/2005** à **11:24**

Le plan ça va, si tu veux une problématique bateau tu peux mettre un truc du style, "Dans quelle mesure le droit français assure-t-il la protection du droit à la vie privée?"

Par **Sophiie**, le **16/12/2005** à **12:52**

[quote="Yann":zh529mb5]Le plan ça va, si tu veux une problématique bateau tu peux mettre un truc du style, "Dans quelle mesure le droit français assure-t-il la protection du droit à la vie privée?"[/quote:zh529mb5]

:wink: :) :))

Merci beaucoup Yann !!! Image not found or type unknown

Par **lilasy**, le **23/02/2006** à **21:48**

toujours dans le cadre de la vie privée j'aimerais savoir si plus le temps passe plus l'atteinte à

la vie privée perd de sa gravité.. Image not found or type unknown